

Inscription Année Intermédiaire „college“

Année scolaire 2026/2027

ORTEGA SCHULE

Si l'inscription est faite durant l'année scolaire en cours, date du début _____

Données personnelles de l'étudiant		<input type="checkbox"/> f	<input type="checkbox"/> m
Nom	Prénom		
L'adresse	CP, Lieu		
Lieu d'origine	Canton		
Date de naissance	Langue maternelle		
Tél. privé			
E-Mail	Portable		
Nationalité	No. AVS*		
Maladies ou handicap ?	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, en particulier	Pour les étrangers, type de permis	
Caisse maladie	Assurance accident		
*(voir carte d'assurance maladie)			
Parents (représentants légaux)			
Mère	Père		
Nom	Nom		
Prénom	Prénom		
Adresse	Adresse		
CP, Lieu, Canton	CP, Lieu, Canton		
Tél. privé	Tél. privé		
Tél. professionnel	Tél. professionnel		
Portable	Portable		
E-Mail	E-Mail		
Profession	Profession		
Écoles fréquentées ou activité actuelle			
École primaire	ans à (lieu)	École secondaire	ans à (lieu)
Autre école	ans à (lieu)	Activité actuelle	
Projet de formation future			
<input type="checkbox"/> Collège/Gymnase	Voie ciblée	Lieu	
<input type="checkbox"/> Apprentissage	En tant que/comme		
Avez-vous consulté une orientation professionnelle	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, auprès de		
Langues			
Indications relatives aux langues étrangères apprises	allemand	ans;	nombre de leçons/semaine
	anglais	ans;	nombre de leçons /semaine
Expériences professionnelles / Stages			
Avez-vous déjà pratiqué une activité prof.?	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, en tant que		
	auprès de		
J'ai eu connaissance de votre école par			
Un élève de l'Ecole Ortega	<input type="checkbox"/> ancien	<input type="checkbox"/> actuel	
<input type="checkbox"/> Internet	<input type="checkbox"/> annonce dans le journal	<input type="checkbox"/> publicité	
Veillez inclure une photo récente et des copies de vos deux derniers carnets.			

Pour faciliter la lisibilité du document, seule la forme masculine est utilisée.

La forme féminine est naturellement comprise.

Veillez tourner s.v.p.!

Conditions générales

1 Conclusion du contrat | Par l'envoi du formulaire d'inscription dûment signé, la personne inscrite s'engage; le contrat est juridiquement valable uniquement avec la confirmation de l'acceptation de la part de l'école.

2 Durée du contrat | L'inscription est valable pour une année scolaire (2 semestres) ; en cas d'admission pendant l'année scolaire, l'inscription est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Le premier semestre se déroule d'août à janvier, le second de février à juillet.

3 Frais | Les frais pour l'écolage, l'organisation d'une famille d'accueil et l'encadrement sont compris. La facture concernant les frais d'écolage est due à chaque semestre et est, chaque fois, à payer en avance. Si exceptionnellement des paiements par acomptes sont convenus, les paiements doivent être effectués ponctuellement. En cas de non-respect des délais, la totalité de la somme restante sera échue sans pour autant avoir reçu un rappel y relatif.

Les frais sont calculés de la façon suivante :

a) Frais d'inscription: Les frais d'inscription de Fr. 590.-- comprennent également la journée d'évaluation et l'attribution d'une famille d'accueil. Le paiement est dû avant la journée d'évaluation à St. Gall.		
b) Frais d'écolage:		
1 ^{er} semestre (août à janvier), payables jusqu'au 31 juillet de l'année scolaire en cours	Fr.	9'500.--
Forfait pour le matériel scolaire et les excursions (payable jusqu'au 31 juillet)	Fr.	1'000.--
Total 1^{er} semestre	Fr.	10'500.--
2 ^{ème} semestre (février à juillet), payables jusqu'au 31 janvier de l'année scolaire en cours		
Voyage d'étude Fr. 680.-- (payable jusqu'au 31 janvier)	Fr.	680.--
Total 2^{ème} semestre	Fr.	10'180.--
Total 1^{er} et 2^{ème} semestre	Fr.	20'680.--
c) Frais d'hébergement auprès d'une famille d'accueil:		
Nourriture et logement, 40 semaines à Fr. 200.-- (mi août à début juillet)		
1 ^{er} semestre (août à janvier), payables jusqu'au 31 juillet de l'année scolaire en cours	Fr.	4'000.--
2 ^{ème} semestre (février à juillet), payables jusqu'au 31 janvier de l'année scolaire en cours	Fr.	4'000.--
Total 1^{er} et 2^{ème} semestre	Fr.	8'000.--
d) Frais forfaitaires: - Diplôme Goethe: Fr. 250.-- à Fr. 450.--		

4 Paiement des frais en cas d'interruption des cours | En cas d'interruption totale ou partielle des cours avant la fin du contrat, les frais seront tout de même facturés. Aucune déduction ne sera faite pour une interruption due à des vacances ou à une maladie.

5 Admission durant l'année scolaire en cours | Les élèves admis durant les quatre premières semaines du semestre paient les frais complets pour le semestre correspondant. Pour les élèves admis plus tard, les frais pour le semestre en cours sont dus comme suit:

Les frais d'inscription (y.c. frais pour la confirmation d'admission) Fr. 590.--, plus un supplément unique de Fr. 200.--, plus les frais de Fr. 450.-- par semaine jusqu'à la fin du semestre. (Modalité de calcul: 20 semaines pour chaque semestre moins les semaines déjà écoulées. Par exemple, l'admission est confirmée pour la 6^{ème} semaine: 20 - 5 = 15 semaines à Fr. 450.--).

6 Annulation de l'inscription avant le début des cours | En cas d'annulation de l'inscription, les frais suivants seront dus:

- annulation jusqu'au 30 juin: frais d'inscription Fr. 590.-- plus Fr. 1'600.-- soit 1 mois de frais.

- annulation du 1^{er} juillet jusqu'au premier jour d'école: frais d'inscription Fr. 590.-- plus Fr. 3'200.-- soit 2 mois de frais.

7 Résiliation anticipée ou sans préavis du contrat | La résiliation anticipée du contrat est possible uniquement pour la fin d'un semestre. Elle doit être faite par écrit et adressée à la direction de l'école par courrier recommandé jusqu'au 1^{er} décembre. Une résiliation non conforme aux échéances ou à la procédure est considérée comme non valide.

Si l'élève ne montre aucun engagement et/ou se comporte de manière incorrecte, l'école se réserve le droit de résilier le contrat avant la fin du semestre et par conséquent en dehors de l'échéance précitée.

La direction de l'école peut résilier le contrat sans préavis pour infractions disciplinaires graves telles que manque de respect du règlement scolaire ou absences injustifiées des cours. Pour tout cas de résiliation anticipée ou sans préavis du contrat, les taxes d'inscription de Fr. 590.-- et les frais correspondants et non payés encore du montant de Fr. 10'500.-- (Fr. 9'500.-- + Fr. 1'000.--) + 4'000.-- respectivement des Fr. 10'180.-- (Fr. 9'500.-- + Fr. 680.--) + 4'000.-- seront facturés. Les frais correspondants pour la période successive à la résiliation anticipée ou sans préavis du contrat jusqu'à la fin du semestre en cours valent, dans ce cas, comme liquidation totale à titre de dédommagement des torts causés.

8 Dispositions complémentaires | Le règlement scolaire fait partie intégrante du présent contrat.

Prévention en matière de drogue: par la signature du contrat, les parents et les élèves déclarent expressément donner leur accord pour les mesures de contrôle de drogue par l'«Institut médico-légal» du Canton de St. Gall.

9 Assurances | Veuillez vérifier vos assurances privées. L'école ne dispose d'aucune couverture de type assurances pour les participants aux cours.

10. Modification des frais | L'Ecole Ortega se réserve le droit de rajuster les frais pour autant que le renchérissement dépasse les deux pourcents pendant l'année scolaire en cours.

11 Droit applicable et juridiction | Le présent contrat dépend du droit suisse. La juridiction est St. Gall.

Signature de la mère	<input type="checkbox"/> monoparentale
Signature du père	<input type="checkbox"/> monoparentale
Signature d'élève	
Lieu, date	

Vous pouvez trouver notre politique de confidentialité sur notre site Web.